



VINCENT JOHANET

Rédacteur en Chef
de L'Eau, l'Industrie,
les Nuisances

Assises de l'eau : premières traductions concrètes

Estimé entre 360 et 430 milliards d'euros, le patrimoine de l'eau, en France, se compose, selon la FNTF, d'un million de kilomètres de réseaux d'eau potable, de 380.000 kilomètres de réseaux d'assainissement, et de quelque 21.000 usines de traitement, sans parler des ouvrages de stockage ou de pompage qui parsèment ces infrastructures tentaculaires.

Même si, faute de données précises, l'état de ce patrimoine reste mal connu, on sait que l'entretien des réseaux reste problématique. Alors que la durée de vie théorique d'une canalisation est comprise entre 50 et 80 ans, il faudrait, au rythme actuel du taux de renouvellement des réseaux d'eau potable, 172 ans pour les renouveler entièrement, et 233 ans pour les réseaux d'assainissement...

A l'occasion des Assises de l'eau, en août 2018, le Premier ministre avait annoncé différentes mesures, et notamment de diviser par deux la durée du cycle de renouvellement des réseaux en augmentant de 13 % les investissements en infrastructures sur les 6 prochaines années pour les porter de 36 à 41 milliards sur la période 2019-2024 (Voir EIN n° 414).

Pour faciliter l'accès aux financements, Edouard Philippe avait annoncé que la Caisse des Dépôts et les agences pourraient se coordonner pour proposer aux collectivités des offres financières combinant prêts à maturité longue et subventions pour améliorer les conditions d'emprunts des collectivités territoriales dans le secteur de l'eau.

Ces annonces viennent de trouver leurs premières traductions concrètes.

La Caisse des dépôts et la Banque des Territoires déploient ainsi depuis le mois de janvier une offre baptisée « Aqua Prêt » qui permettra, via une enveloppe de 2 Md€ de prêts sur fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts, de réaliser des travaux portant sur les infrastructures d'eau potable, d'assainissement, ou d'eaux pluviales.

Déployée en coordination avec les agences de l'eau, cette offre est cependant conditionnée à certaines bonnes pratiques en matière de gestion patrimoniale, synonymes d'économies pour les collectivités locales. Les projets doivent par exemple s'inscrire dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, et reposer sur un diagnostic des réseaux existants datant de moins de 5 ans et incluant la recherche de fuites sur les canalisations et les branchements. Les données recueillies

doivent être reversées dans la base de données nationale SISPEA. Enfin, les projets doivent se référer explicitement aux préconisations des chartes qualité des réseaux établies par l'ASTEE.

Compatible avec les subventions des agences de l'eau, « Aqua Prêt » s'adresse à toutes les collectivités territoriales, qu'elles agissent en maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée.

L'offre peut couvrir jusqu'à 100 % des besoins d'emprunt pour les projets éligibles jusqu'à 5 M€, et 50 % pour les projets dépassant ce montant. Elle est octroyée au taux du Livret A + 0,75 %, sur une durée d'amortissement pouvant aller jusqu'à 60 ans.

Ces premières traductions concrètes interviennent au moment où les Assises franchissent une nouvelle étape avec l'installation de quatre groupes de travail dédiés, cette fois-ci, au grand cycle de l'eau.

Il s'agit d'aider les territoires à être plus résilients au changement climatique, en traitant notamment des aspects qualitatifs et quantitatifs des ressources en eau.

Ces groupes de travail sont censés s'appuyer sur les 400 contributions remontées sur la plateforme des Assises, ainsi que sur les ateliers mis en place au niveau des bassins.

A l'occasion de ce comité de pilotage, le ministre de la transition écologique, a invité les participants « à identifier des actions pragmatiques car la réussite de la politique de l'eau passe par la territorialisation des démarches. Il faut offrir des palettes d'outils qui marchent localement ». L'objectif est d'évoluer vers des politiques publiques adaptées et co-construites avec les territoires, afin de promouvoir une action publique plus cohérente et plus efficace.

¹ <https://www.nature.com/articles/s41558-018-0386-4>